

ANNEXE I

Nom du procédé (n° enregistrement)	Dé détenteur/demandeur	Type procédé	Prétraitement	Appareil	CHAMPS D'APPLICATION							Type de mise en place prévu	Limites d'efficacité	Déchets dangereux générés (à faire détruire en installation autorisée et BSDD)	Durée de traitement minimum retenue	
					Arboriculture fruitière	Cultures légumières	Grandes cultures	Horticulture	Viticulture	Traitements post-récolte	Zones non Agricoles					
STBR2 (PT 06 005)	Aderbio	Biologique	Oui en cuve	Variable	x					x	x (hors banane)		Propre	Ne pas apporter des effluents préconcentrés	Boues de traitement	30 jours (continu)
EMERAUDE (PT 06 001)	JADE	Ultrafiltration	Oui en cuve	EMERAUDE8 et EMERAUDE 16	x					x	x (pomme, banane)		Propre ou en prestation	Ne pas apporter des effluents préconcentrés	Boues de pré-traitement et filtres	1000 ou 1800 litre/heure
EVAOPHYT (PT 06 009)	Aubepure	Déshydratation et post-filtration sur charbon actif	Non	EVAOPHYT 560	x	x	x	x	x	x	x		Propre (ou prestation)	Maintenir hors gel	Boues et filtres (annuel)	60 litres/jour
HELIOSEC (PT 06 007)	Syngenta Agro SAS	Déshydratation	Non	Bac évaporateur de 2000 litres et bac évaporateur de 3000 litres	x	x	x	x	x		x (bananes et endives)		Propre	3 bacs maximum, possibilité de 8 bacs max. pour viticulture arboriculture fruitière, horticulture, traitements post-récolte (bananes et endives) avec mesures spécifiques	Bâche et matières déposées	Une saison agricole
OSMOFILM (PT 06 012)	Pantek-France SARL	Déshydratation/osmose inverse	Non		x	x	x	x	x		x		Propre	Maintenir en situation ventilée et hors gel	Sachet avec produit sec	6 mois max.
PHYTOBAC (PT 06 010)	Bayer Cropscience	Lit biologique	Non (sauf prétraitement par déshuileur, désableur, dégrilleur)	Variable (le volume du bac est à adapter au volume des effluents à traiter et en fonction du mode d'apport prévu, par lot ou en continu avec stockage tampon)	x	x	x	x	x		x		Propre	Éviter la noyade ou l'assèchement du substrat	Hydrocarbures, débris végétaux et fractions de terres issues du prétraitement si nécessaire	5 mois de maturation sans aucun apport



CHAMPS D'APPLICATION

Nom du procédé (n° enregistrement)	Dé détenteur/demandeur	Type procédé	Prétraitement	Appareil	CHAMPS D'APPLICATION							Type de mise en place prévu	Limites d'efficacité	Déchets dangereux générés (à faire détruire en installation autorisée et BSDD)	Durée de traitement minimum retenue	
					Arboriculture fruitière	Cultures légumières	Grandes cultures	Horticulture	Viticulture	Traitements post-récolte	Zones non Agricoles					
PHYTOCAT (PT 06 008)	Aubepure	Photocatalyse	Oui	PhytoCAT10 (modèle 500 l)	x	x		x	x			x	Propre ou en prestation	Tenir hors gel	Filtres et papiers usagés	15 j (0,5 m³)
PHYTOPUR (PT 06 006)	Michael Paetzold	Osmose inverse et filtration	Oui en cuve	2 unités: 12 et 16 m³/h	x		x		x				Propre ou en prestation	Maintenir à une température comprise entre 2°C et 45°C.	Boues de pré-traitement, membranes et filtres	500 ou 650 l/h - La durée du traitement est fonction du volume d'effluents phytosanitaires à traiter, elle varie de 2-3 h pour les petits volumes (< 3 m³) à plusieurs jours pour des volumes importants (> 25 m³).
SENTINEL (PT 06 011)	Neve environnement	Floculation Filtration	Oui	5 modèles	x		x		x	x (fruits et légumes)			Propre ou en prestation	La concentration en substance active doit être inférieure 0,5%	Filtres et boues de traitement	100 à 1500 l/h
VITIMAX (PT 06 003)	Agro Environnement SA	Biologique/boues activées	Oui en cuve	Variable (fonction du dimensionnement de la station vinicole)					x				Propre avec suivi	Pas d'apport massif nuisible à la vie microbienne	Boues de pré-traitement	60 jours (hors période activité vinicole)
CASCADE TWIN (PT 08 001)	Agro Environnement et Bucher Vaslin.	Biologique	Oui en cuve	Variable					x				Propre	Ne pas introduire les effluents phytosanitaires moins de 35 jours avant le début des vendanges	Boues de traitement	30 j (continu)
UTP (PT 10002)	Lefloch Dépollution	Biologique	Non	Unité de 3 m³									Propre	Ne pas introduire les effluents phytosanitaires moins de 12 semaines après l'apport du mélange bactérien dans le digesteur	Aucun	15 jours
PHYTOCOMPO (PT 11002)	SARL Souslikoff&Cie	Biologique par compostage de sarments de vigne broyés	Homogénéisation en cuve tampon après déshuileur, désableur, dégrilleur	Box de compostage					x				Propre	Utiliser un volume minimal de 15 m³ de sarments broyés	Hydrocarbures, débris végétaux et fractions de terre issus du pré-traitement si nécessaire	4 mois

Nom du procédé (n° enregistrement)	Détenteur/demandeur	Type procédé	Prétraitement	Appareil	CHAMPS D'APPLICATION							Type de mise en place prévu	Limites d'efficacité	Déchets dangereux générés (à faire détruire en installation autorisée et BSDD)	Durée de traitement minimum retenue	
					Arboriculture fruitière	Cultures légumières	Grandes cultures	Horticulture	Viticulture	Traitements post-récolte	Zones non Agricoles					
HYDROCAMPE (PT 10001)	Veolia Eau Sud-Ouest	Adsorption sur charbon actif, coagulation et filtration	Optionnel (dégrillage désablage)	2 modèles (unité de 400 l et unité de 4 m³)	x					x	X (fruits à pépins)		Prestation	Une dilution est nécessaire au delà d'une concentration de 2 g/l.	Filtres et boues de traitement	100 à 1000 l/h selon modèle
CAROLA EPUMOBIL (PT 10002)	Aubepure	Coagulation, décantation et adsorption sur charbon actif	Dégrillage, déshuilage puis coagulation en cuve de stockage	1 modèle						x			Prestation ou en propre	Maîtriser le pH de l'effluent	Filtres et boues de traitement	2000/h
ECOBANG (PT 11001)	Ventosol	Évaporation	Dégrillage, déshuilage	1 modèle						x			Propre	Très faible volume d'effluents et arrêt 24 mois avant destruction de la cuve GRV.	Cuve GRV avec résidus asséchés	1000/an